

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 48

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

femmes seulement, soit le 28 % des travailleurs agricoles, et dans les Rhodes Intérieures 278 femmes (11 %), la grande majorité de la population féminine de ces régions étant monopolisée par l'industrie à domicile. Dans nos cantons romands, la proportion est moyenne : 34 % du personnel agricole total (3813 femmes en chiffres absolus) dans le canton de Neuchâtel; 36 % (3156) dans le canton de Genève; 40 % (28.897) dans le canton de Vaud. Ces constatations n'ont rien d'étonnant si l'on considère que les cantons du Valais et du Tessin comptent parmi les plus agricoles de la Suisse, et ceux de Neuchâtel et de Genève parmi les moins (Genève venant en seconde ligne après Bâle-Ville à cet égard).

Ces statistiques fédérales présentent malheureusement une lacune sur un point qu'il aurait été intéressant pour nous d'élucider : l'âge des femmes qui travaillent. Le personnel est en effet classé pèle-mêle au point de vue du sexe dans les tableaux indiquant les catégories d'âge, et il faut forcément recourir à des éléments moins probants, des déductions et des comparaisons, pour essayer de déterminer si ce personnel agricole féminin est dans la force de l'âge, ou très jeune, ou encore vieux, et ne se livrant à cette occupation que parce que tout autre gagne-pain lui est refusé. Ce que l'on peut seulement constater, c'est que les cantons qui comptent la plus forte proportion de l'élément agricole féminin sont précisément ceux où la classe d'âge au-dessus de 60 ans est la plus fortement représentée : Tessin (19 %), Argovie et Schaffhouse (16 %). De même, si nous nous demandons à quelle forme de l'agriculture se livrent essentiellement ces femmes, les statistiques comparées nous permettent de déduire que c'est surtout au travail des prairies, des pâturages et des champs, c'est-à-dire aux durs et épisants labeurs de la fenaison, de la moisson, de la culture des pommes de terre.... La culture des jardins ne compte pour ainsi dire pas, pas plus en Suisse que dans ces cinq cantons où l'élément féminin prédomine. La réponse assurément à ceux qui se rient des écoles horticoles féminines, affirmant que le métier de jardinier est trop dur pour des femmes ; mais une constatation triste aussi qui prouve d'abord à quel point est minime en Suisse la culture maraîchère, et ensuite à quelle fatigante glèbe sont attachées nos concitoyennes. Et une autre donnée de la statistique vient renforcer celle-là : à mesure qu'augmente l'emploi des machines agricoles décroît le nombre des femmes occupées. Elles remplacent par l'effort de leurs épaules et de leurs reins, par la tension de leurs bras et de leurs jarrets, par leur souffle et par leurs muscles, les râteleuses, faucheuses, lieuses mécaniques, etc.; et les instruments inventés pour faciliter le travail des hommes semblent destinés à d'autres qu'elles. Dans le Tessin, le canton, rappelons-le, où sur 100 agriculteurs, il y a 57 femmes, sur 100 entreprises agricoles, 3 font usage de machines, et le Valais vient tout de suite après, avec 4 entreprises à machines sur 100 et 46 femmes agriculteurs pour 54 hommes ; « La femme, être de faiblesse, d'impuissance physique, l'éternelle blessée... » Conventionnels mensonges !

Quelle est la situation sociale des femmes agriculteurs dans notre pays? Peu brillante, hélas! Nous les trouvons, en effet, surtout dans les fonctions subalternes, et partant mal rétribuées, et rarement aux postes de confiance et d'importance. D'abord, et alors que le 93 % des entreprises agricoles est aux mains d'une seule personne, celle-ci n'est que 8 fois sur 100 une femme. La femme exploitant seule une entreprise est donc rare chez nous. Il en est de même de la femme chef d'exploitation agricole (27.785 pour toute la Suisse), de la femme directeur, gérante, etc., dont le nombre est dérisoire, même dans les cantons où l'agriculture est spécialement aux mains de femmes : Tessin : 56

sur 26.711 ; Schaffhouse : 2 sur 5.678 ; Soleure : 1 sur 11.185 ; Argovie : 8 sur 26.923 ; Valais : 21 sur 26.128. En revanche, la catégorie qualifiée de « membres de la famille du chef » se recrute abondamment dans l'élément féminin : 20.976 unités dans le Tessin, 22.605 en Argovie, 21.814 dans le Valais, etc.¹ On voit d'ici la situation, et la foule des filles, belles-filles, sœurs, tantes, belles-sœurs, petites-filles, etc., qui gravitent autour du satellite-chef d'exploitation, avec de problématiques salaires, et certainement beaucoup plus seulement leur vivre et leur couvert pour toute rémunération. Les statistiques s'étant abstenues de toucher au domaine des salaires, nous ne pouvons apporter ici une affirmation, mais elle nous paraît se déduire d'elle-même des chiffres cités plus haut. Les femmes catégorisées comme « personnel domestique » ou comme « aides, journalières » sont aussi nombreuses, quoique dans de moins écrasantes proportions : 1120 dans le Tessin, 849 à Soleure, 1489 en Argovie, 1582 dans le Valais, etc. Et il faut noter ici une remarque curieuse, faite par le Bureau de statistique lui-même : c'est que les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les petites exploitations, au-dessous de 3 hectares, ou de 3 à 10 hectares suivant les cantons. A mesure que s'élève l'importance de l'exploitation, le chiffre des femmes employées diminue. Ne peut-on en tirer une conclusion analogue à ce qui concernait les machines : les femmes sont surtout employées là où le travail est le moins divisé, organisé, là où il faut le plus recourir aux moyens de fortune, s'ingénier, mettre la main à la pâte...

On le voit : si aride que paraisse au premier abord la statistique, il est facile d'en extraire de frappantes conclusions sur l'existence de beaucoup de femmes. Aussi à ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre jusqu'ici, donnons-nous rendez-vous pour examiner, le mois prochain, dans un second article, le nombre et la situation des femmes dans les professions commerciales.

E. Gd.

De-ci, De-là...

La Société suisse d'Utilité publique, dont l'assemblée générale s'est réunie à Genève, les 18 et 19 septembre dernier, avait mis à son programme un sujet bien digne d'intéresser les femmes : l'hygiène du logement. Les deux rapporteurs, MM. F. Reverdin et Ch. Barde, ont apporté une fort intéressante contribution à l'étude de ce que devrait être le logis de tous, le logis ouvrier surtout. — Avec M. Barde, qui a donné des aperçus de statistique possédant toute l'éloquence des chiffres, nous avons déploré les lois insuffisantes qui régissent la construction à Genève, et font de notre ville une des moins bien partagées sous ce rapport. Nous avons applaudi à son ingénieuse proposition d'assimiler les logements insalubres aux denrées falsifiées, les faisant ainsi tomber sous le coup de la loi. M. Barde n'est encore élevé avec beaucoup de raison contre les spéculateurs sur les terrains prédisant une hausse fictive de ces derniers (on a payé à Genève jusqu'à 4 et 5000 fr. le mètre carré). On oblige ainsi le constructeur à réduire l'espace le plus possible, à gagner en hauteur ce qui manque en surface, et on maintient malgré cela un prix de revient trop élevé, qui retentit sur la cherté des loyers. La valeur si importante de la santé publique est ainsi sacrifiée à

¹ Nous ne donnons les chiffres concernant cette répartition de fonctions que pour les cantons à fort personnel agricole féminin, ces détails pour d'autres cantons nous conduisant trop loin. D'ailleurs, sur nos trois cantons romands, deux, Neuchâtel et Genève, sont classés parmi les moins agricoles, et la situation y est de ce fait moins typique. Voici, d'autre part, les chiffres pour le canton de Vaud : femmes-chefs d'exploitation : 1707; membres de la famille du chef : 23.893; directrices, gérantes : 26; personnel domestique : 2200; aides, journalières : 336. Le total des femmes employées à l'agriculture dans ce canton est de 28.897: là, comme ailleurs, la proportion des femmes « membres de la famille du chef » est effrayante.

des considérations financières. Devant ces abus, que les particuliers sont impuissants à enrayer, des sociétés se sont constituées pour remédier au mal. Il en existe plusieurs, dont, à Paris, la fondation Rothschild, qui est un des modèles du genre. Enfin, l'Etat et les municipalités seront, par la force des choses, appelés à intervenir toujours plus dans ce domaine : plans de réfection des vieux quartiers et d'extension des nouveaux, lois sur l'expropriation, entreprises de constructions salubres à petits loyers, etc., etc. M. Reverdin, dans son rapport très documenté et précis entrant dans tous les détails d'une construction parfaite, montre ce que doit être, et aussi ne pas être, une maison bien comprise. Il n'est pas possible d'énumérer ici les multiples conditions indiquées par M. Reverdin, comme devant être exigées par la législation, mais plusieurs d'entre elles, comme l'aération et la ventilation des cuisines, intéressent si directement les ménagères, que nous ne pouvons que les renvoyer au rapport imprimé de M. Reverdin. (S'adresser à la Société genevoise d'utilité publique.) La discussion qui a suivi la lecture de ces deux rapports, un peu écourtée par l'heure tardive, n'a pas épousé ce sujet si actuel et à l'ordre du jour de tant de préoccupations. A noter l'observation d'un délégué sur les logements insalubres de la campagne, où sont envoyés fréquemment des enfants citadins pour faire une « cure d'air ». — Pour terminer, nous croyons qu'en attendant les lois, — toujours lentes à élaborer et... à appliquer, l'initiative privée, et en particulier féminine, pourrait beaucoup pour l'avancement de la question. La femme, plus que quiconque, est touchée par les défauts du logement, puisque, pour beaucoup, la vie entière s'y écoule. Elle peut mieux que d'autres aussi constater sur l'enfant les ravages d'un air vicié ou insuffisant, et les nombreux inconvénients d'un mauvais logis. Par son influence, son insistance persévéra à réclamer au constructeur les améliorations nécessaires, parfois, quand c'est possible, par le boycott résolu des logements insalubres, la femme pourra contribuer à résoudre la question importante au premier chef que la Société d'Utilité publique a eu mille fois raison de signaler une fois de plus à l'attention de tous.

J. D.

* * *

Un de nos abonnés, M. Edouard Dufour, docteur en sociologie, nous prie d'annoncer le cours qu'il donnera à l'Université de Genève, le mardi et le mercredi, à 11 heures, sur *le Socialisme en France, de Babeuf à Jaurès (les hommes, les idées, les partis)*. Un cours à recommander à celles de nos lectrices qu'intéressent les questions sociales.

FEMMES SCANDINAVES¹

II. Le Travail Social

Si en Suède, les femmes se trouvent en retard sur leurs sœurs des autres pays scandinaves pour ce qui concerne le droit de suffrage, elles ne le sont pas, d'après ce que j'ai pu juger, dans le domaine des œuvres sociales. A Stockholm, elles ont institué un *Centre du Travail social*, qui permet, même aux étrangères ne connaissant pas la langue, d'embrasser d'un coup d'œil toutes les œuvres sociales entreprises par les femmes en Suède. Elles sont légion. Surtout dans le domaine de l'éducation : œuvres pour l'enfance avant tout, écoles au grand air, cures d'air et de soleil, hôpitaux, sanatoriums pour enfants, colonies de vacances, écoles gardiennes, bibliothèques et salles de lecture enfantines, sur le modèle de ce qui se fait en Amérique, où pour donner aux enfants le goût de la lecture, on leur raconte, certains jours, de belles histoires, que l'on interrompt à l'endroit palpitant, afin que la curiosité les incite à lire la continuation du récit commencé ; œuvres de coopération, telles que coopératives de consommation, caisses de prévoyance, associations ouvrières de production, hôtels, restaurants coopératifs, habitations ouvrières, etc. Tout cela illustré par des photographies, des graphiques, des tableaux comparatifs extrêmement suggestifs. Il y

avait entre autres des cartes sur la progression de la coopération en Suède, dont j'aurais voulu pouvoir emporter des modèles à offrir à nos sociétés suisses, comme moyen de propagande. La bibliothèque du *Centre du Travail social des femmes suédoises* offre à ses membres, et à ceux qui s'intéressent à son œuvre, un très grand nombre d'ouvrages ainsi que des revues dans plusieurs langues.

Si toutes les institutions que j'ai eu l'occasion de visiter à Stockholm n'ont pas été créées et ne sont pas dirigées par des femmes, du moins l'impulsion d'un grand nombre d'œuvres d'utilité publique ou de bienfaisance me paraît avoir été donnée par elles. Ainsi une des plus urgentes, celle des logements ouvriers est due à Mme Agnès Lagerstedt. En Suède, la question du logement pour les familles de ressources modestes est difficile à résoudre. La construction à Stockholm en particulier atteint un prix plus élevé que partout ailleurs, à cause du climat rigoureux, et des conditions du sol. La ville de Stockholm, que l'on appelle aussi la Venise du Nord, quoiqu'elle n'ait nullement l'apparence de la reine de l'Adriatique, est bâtie sur une quantité d'îles de granit. Il faut avoir recours à la dynamite pour creuser dans le roc des voies nouvelles, et les emplacements pour bâtir deviennent, de ce chef, extrêmement coûteux. C'est, entre parenthèse, une des choses très curieuses de cette ville, incomparable par sa situation et son cachet de distinction, que ces rochers de granit qui s'élèvent des deux côtés de certaines rues et sur lesquels sont perchées les maisons. Les abords même de Stockholm donnent l'illusion de la montagne, avec leurs rochers semés de lichens, de saxifrages et de pins.

Mme Lagerstedt, la créatrice de plusieurs blocs de maisons ouvrières à Stockholm, nous fit voir un de ses « settlements » situé à la Sibyllegatan. Il contient :

Couronnes	
6 logements de deux chambres et une cuisine	363-429
87 logements d'une chambre avec grande cuisine	183-267
14 logements d'une chambre avec petite cuisine	
28 chambres avec poêle pouvant servir comme fourneau de cuisine	111-171

Si vous transformez ces chiffres en francs¹, vous trouverez que ces prix sont assez élevés, en regard de ce que, en général, on paye chez nous. Mais ces logements, même lorsqu'ils ne se composent que d'une chambre et d'une petite cuisine, sont suffisamment spacieux et bien aérés. Tous ceux que j'ai vus étaient extrêmement propres et soigneusement tenus. J'ai gardé le souvenir d'une pauvre vieille toute seule dans une grande chambre, où l'on peut faire la cuisine sur un poêle qui chauffe la chambre. Celle-ci est remplie de souvenirs du mari et des deux fils morts. L'un d'eux, le dernier parti, était infirme et ne pouvait marcher. La mère l'a soigné, comme on soigne les enfants qui ont besoin de nous. Il était bon, aimait à lire, et, malgré son infirmité, embellissait, par son humeur égale, la vie de sa mère. Elle ne peut se consoler de sa perte. Mme Lagerstedt a de bonnes paroles pour elle, tandis que M. Lagerstedt soutient ses pas hésitants — la pauvre femme est presque aveugle — lorsqu'elle se lève pour nous recevoir, puis pour nous faire sortir. Mme Lagerstedt voit tout, reméde à ce qui est mal fait, à ce qui manque, conseille et aide ceux qui ont besoin d'appui et de réconfort, bref me paraît être la providence du « settlement ».

Dans la cour intérieure des quatre maisons, qui forment le bloc de Sibyllegatan, il y a une buanderie et des salles de bain, auxquelles chaque famille a droit à son tour. Dans une vaste salle, garnie de bancs et de tables, aux murs joliment décorés,

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 septembre 1916.

¹ La couronne suédoise équivaut environ à fr. 1.40.